

Le bilan financier d'association sur Excel gratuit

Description

Le [bilan financier d'association](#) sur Excel gratuit est une alternative à l'utilisation d'un logiciel de comptabilité.

Au même titre qu'une application de comptabilité, le tableur Excel permet de mettre en avant toutes les informations relatives à l'état financier de l'association. Il est possible d'y faire figurer les dépenses, les recettes et les bilans.

Chaque livre comptable est présenté sur des feuilles différentes. Cette solution facilite la tenue de la comptabilité.

[Créer mon association en ligne](#)

Modèle de bilan financier pour association sur Excel

Toutes les associations doivent tenir une comptabilité, même élémentaire, indépendamment de leur taille et de leur activité. Elles peuvent l'effectuer gratuitement sur Excel, grâce à notre modèle téléchargeable, ou sur un [logiciel de comptabilité](#).

Pour celles qui choisissent la comptabilité sur Excel, **il est possible de télécharger un modèle gratuitement**. Celui-ci facilite le report des informations dans le [rapport financier](#) et réduit les risques d'erreur. En effet, il existe des informations à intégrer obligatoirement dans le journal. Elles sont différentes en fonction de la taille de l'association. Par exemple, pour une petite association, il faut :

- Établir une comptabilité de [trésorerie](#) ;
- Renseigner les recettes et les dépenses, avec le bilan.

Pour une grande association, la tenue d'une [comptabilité d'engagement](#) est obligatoire. Le bilan financier doit mettre en relief les comptes, et le numéro y afférent, renseigné dans le [plan comptable associatif](#). **Nous mettons à votre disposition un modèle de bilan financier d'association sur Excel gratuit** qui vous permet de disposer d'une feuille préalablement remplie, avec les informations à intégrer. Il ne reste plus qu'à la compléter.

Zoom : Vous n'avez toujours pas créé votre association ? Si vous souhaitez monter un projet associatif, il faudra effectuer les formalités de création, ainsi que la déclaration de votre association. A l'aide d'un questionnaire conçu sur mesure, LegalPlace se charge de [créer votre association](#), de la rédaction des statuts à la déclaration de votre organisme.

[Télécharger un modèle de bilan financier pour association au format Excel \(Gratuit\)](#)

Quels sont les avantages d'utiliser un modèle de bilan financier pour association sur Excel ?

Les fonctionnalités proposées sur Excel le rendent **pratique pour la tenue de la comptabilité**. Elles sont également évolutives, permettant à l'utilisateur d'accéder à des fonctions plus innovantes. Le modèle peut ainsi remplacer un logiciel de [comptabilité](#), et offrir différents avantages.

Fonctionnalités assurées

On peut se servir des fonctionnalités avancées d'Excel **tant pour une comptabilité simplifiée que pour une comptabilité analytique**. Pour renseigner les données, il suffit de créer une feuille de calcul pour chaque livre-comptable. Les fonctions du tableur sont ensuite utilisées pour communiquer les données d'une feuille à une autre.

Autres avantages

Excel est une application dont **l'utilisation est à la portée de tous**. Il n'est aucunement nécessaire d'avoir des connaissances pointues en comptabilité pour manipuler le document.

D'autre part, la version récente d'Excel intègre des fonctionnalités qui permettent une utilisation partagée. Il est ainsi **possible de travailler à plusieurs** sur le bilan financier d'association sur Excel gratuit.

Au niveau du coût, il s'avère qu'Excel constitue une **alternative moins onéreuse au logiciel de comptabilité**.

Rappel : qu'est-ce que le bilan financier pour une association ?

Il s'agit d'un **document qui met en avant l'état financier de l'association**. Même si la tenue de la [comptabilité financière](#) est nécessaire pour toutes les structures existantes, les obligations comptables sont différentes pour une petite et une grande association.

En effet, la première n'est pas soumise au plan comptable associatif, alors que celui-ci est **obligatoire pour la seconde**. Une association doit se soumettre à ce plan comptable associatif dès qu'elle répond à l'une des conditions suivantes :

- [Subventions](#) publiques supérieures à 23 000 euros, ou 153 000 euros par an ;
- 50 % du budget, ou plus de 75 000 euros venant d'un financement par des collectivités territoriales ;
- [Reconnue d'utilité publique](#) ;
- Activité économique, et plus de 50 salariés ou bilan dépassant 3,1 millions d'euros ou 1,55 million d'euros ;
- Activité commerciale et fiscalisée ;
- Activités d'assistance ou de bienfaisance ;
- Recherche scientifique ou médicale ;
- Établissement sanitaire ou social ;
- Statut d'[associations sportives](#) ou politiques ;
- En situation de redressement ou bien de liquidation judiciaire.

Bon à savoir : le bilan financier doit toujours être équilibré, que le résultat laisse apparaître un bénéfice ou un déficit.

Il **peut servir d'appui auprès de la banque ou d'une institution**. Il est présenté lors de l'[assemblée générale](#), au terme d'un exercice, et doit avoir l'approbation des membres. Il faut qu'il mette en avant les actifs et les passifs.

Pour rappel, les actifs correspondent au patrimoine de l'association tandis que les passifs sont les sommes dues par l'association, au fournisseur ou à la banque, par exemple.